



La reprise d'activité des auto-entrepreneurs dans la période post confinement

Mai 2020

“opinionway

15 place de la République 75003 Paris



ESOMAR
| member



Frédéric Micheau

Directeur des études d'opinion

Directeur de département

Tel: 01 81 81 83 00

fmicheau@opinion-way.com

“ LA MÉTHODOLOGIE

“opinionway



La méthodologie



Echantillon de **335 personnes** représentatif de la population des auto-entrepreneurs français âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas.



L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview).



Les interviews ont été réalisées **du 12 au 15 mai 2020**.

Pour les remercier de leur participation, les panélistes ont touché des incentives ou ont fait un don à l'association proposée de leur choix.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**.



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des **marges d'incertitude** : 2,3 à 5,3 points au plus pour un échantillon de 350 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :
« **Sondage OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires** »
et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

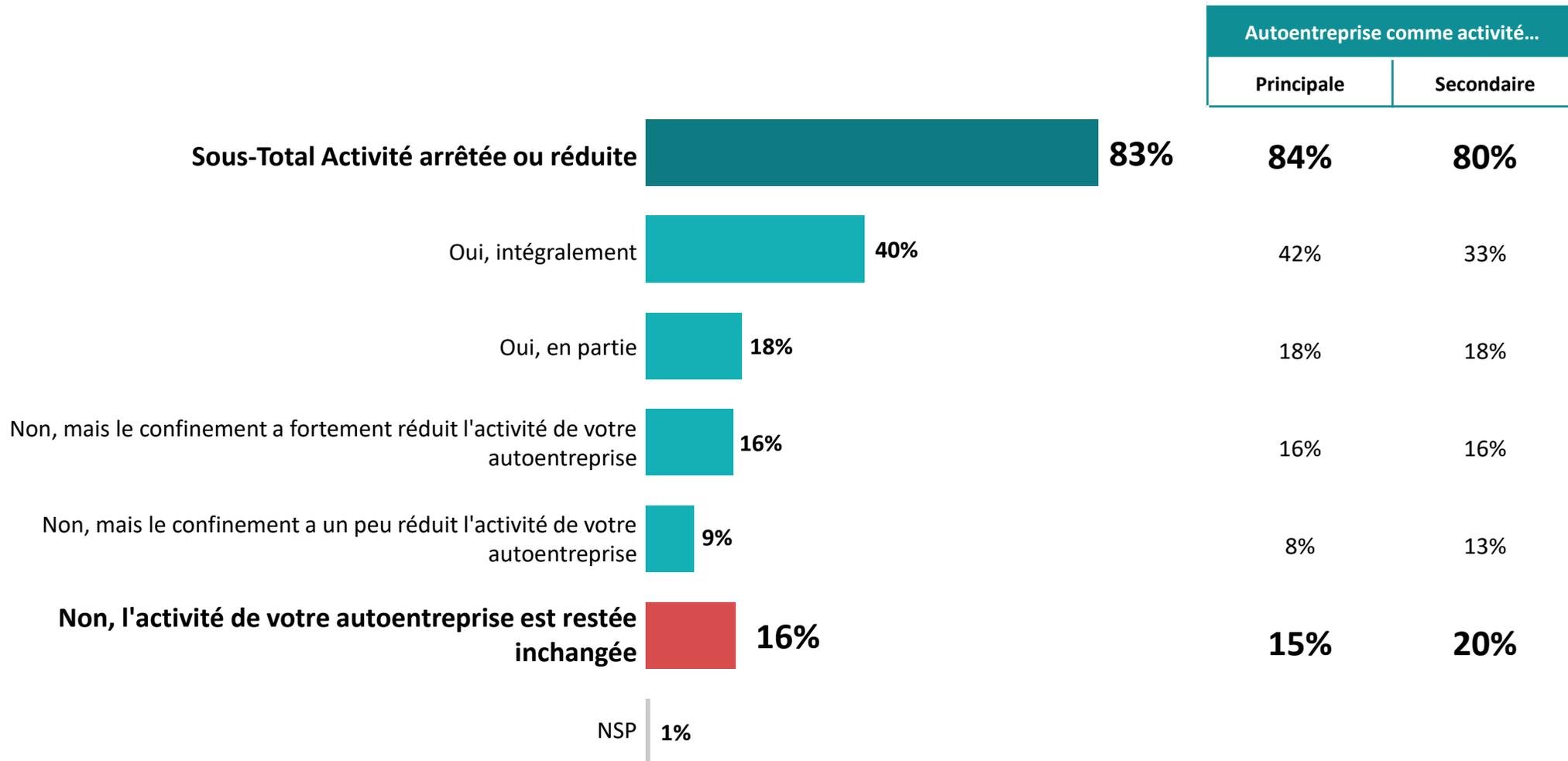


LES RÉSULTATS



L'arrêt d'activité de l'autoentreprise pendant le confinement

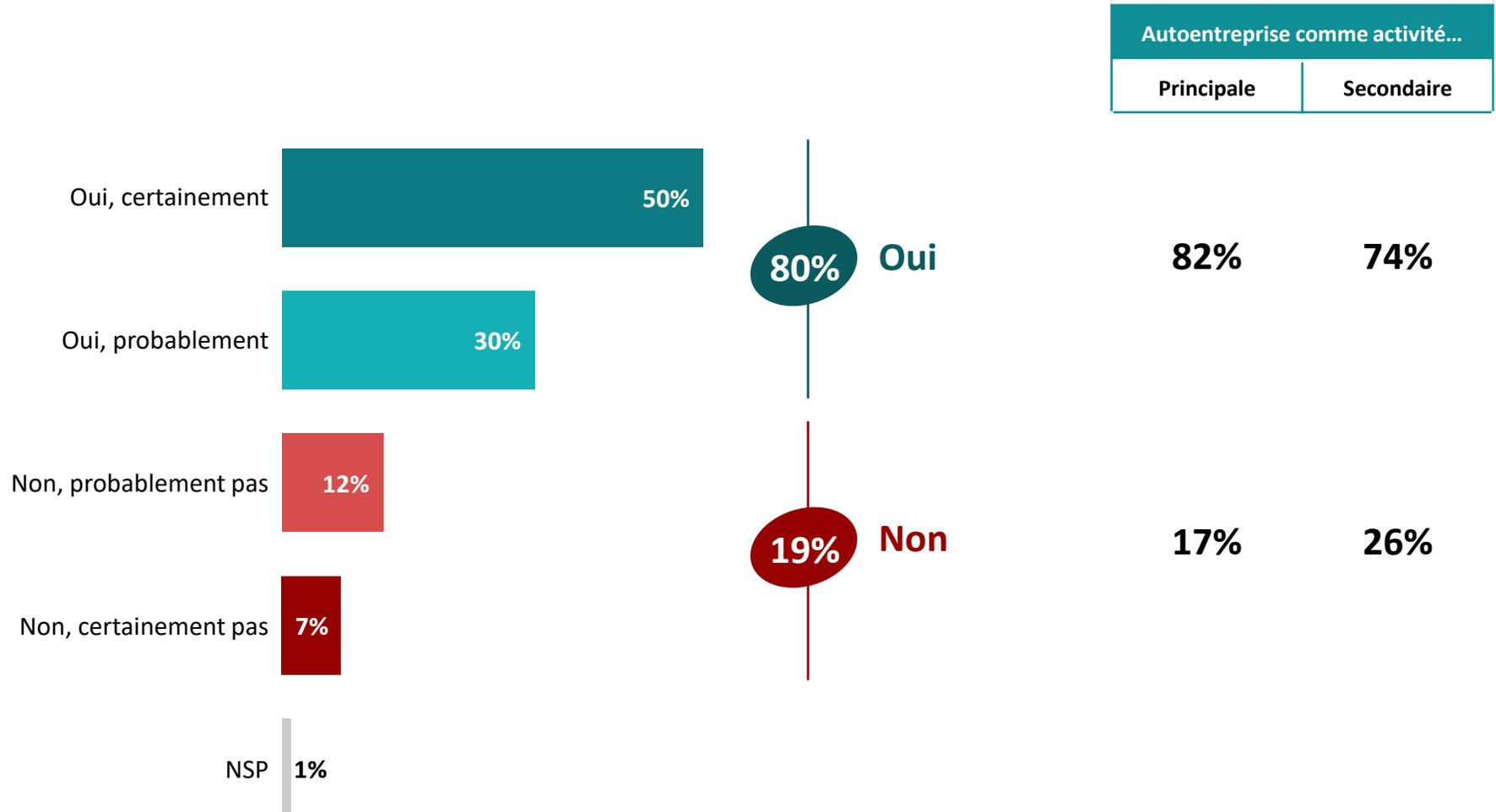
Q. Pendant la période de confinement avez-vous été contraint d'arrêter l'activité de votre autoentreprise ?





La poursuite ou reprise d'activité comme avant le confinement

Q. A partir du 11 mai, envisagez-vous de poursuivre ou reprendre votre activité d'autoentrepreneur comme avant le confinement ?





Les raisons de ne pas poursuivre ou reprendre son activité

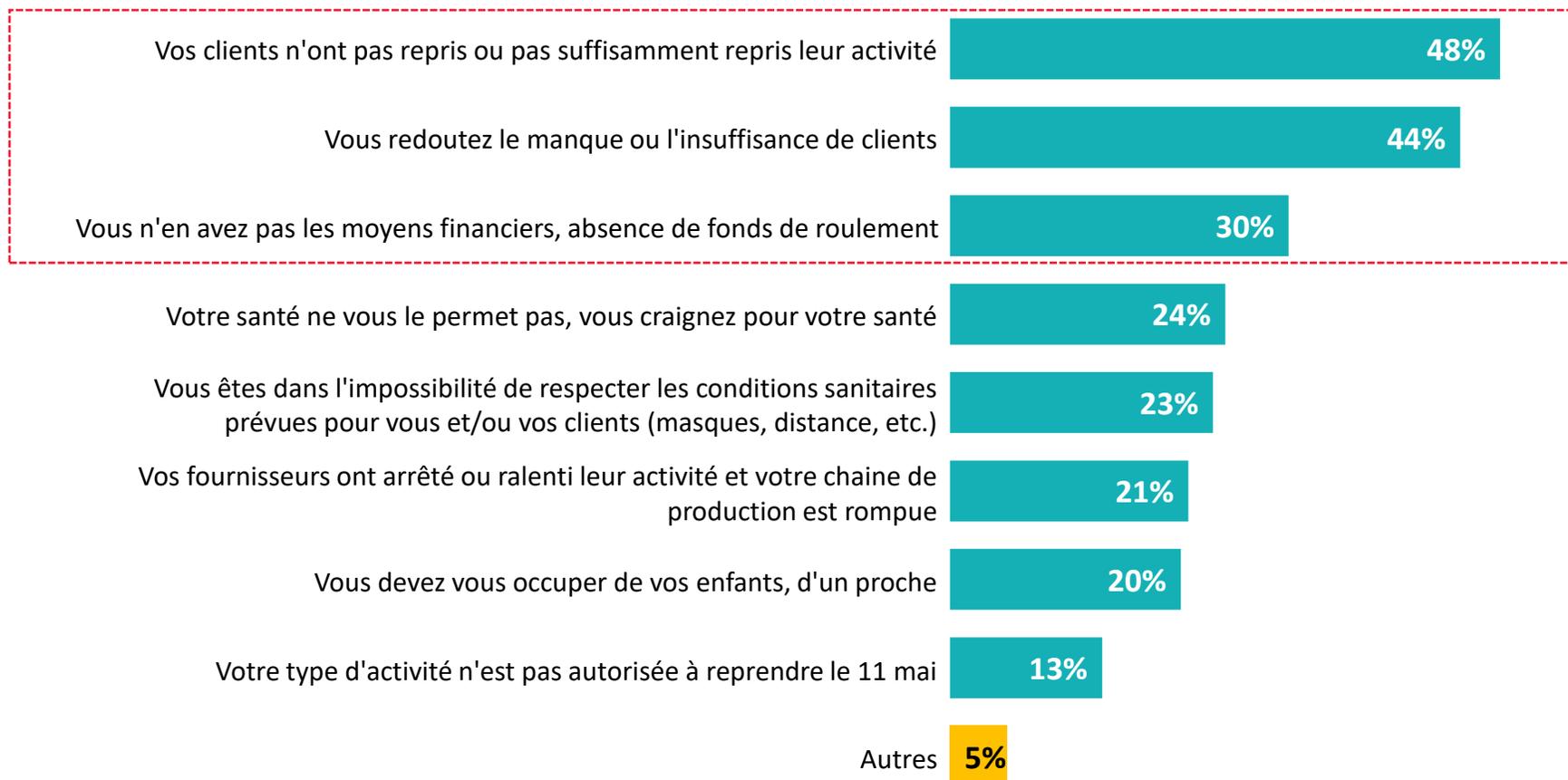


Q. Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous n'envisagez pas de poursuivre ou de reprendre votre activité d'autoentrepreneur comme avant le confinement ?

Question posée uniquement aux personnes qui n'envisagent pas de poursuivre/reprendre leur activité, soit 19% de l'échantillon.

Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100%

*Attention ! Le nombre de répondants à cette question est très faible. Les résultats sont à interpréter avec précaution.

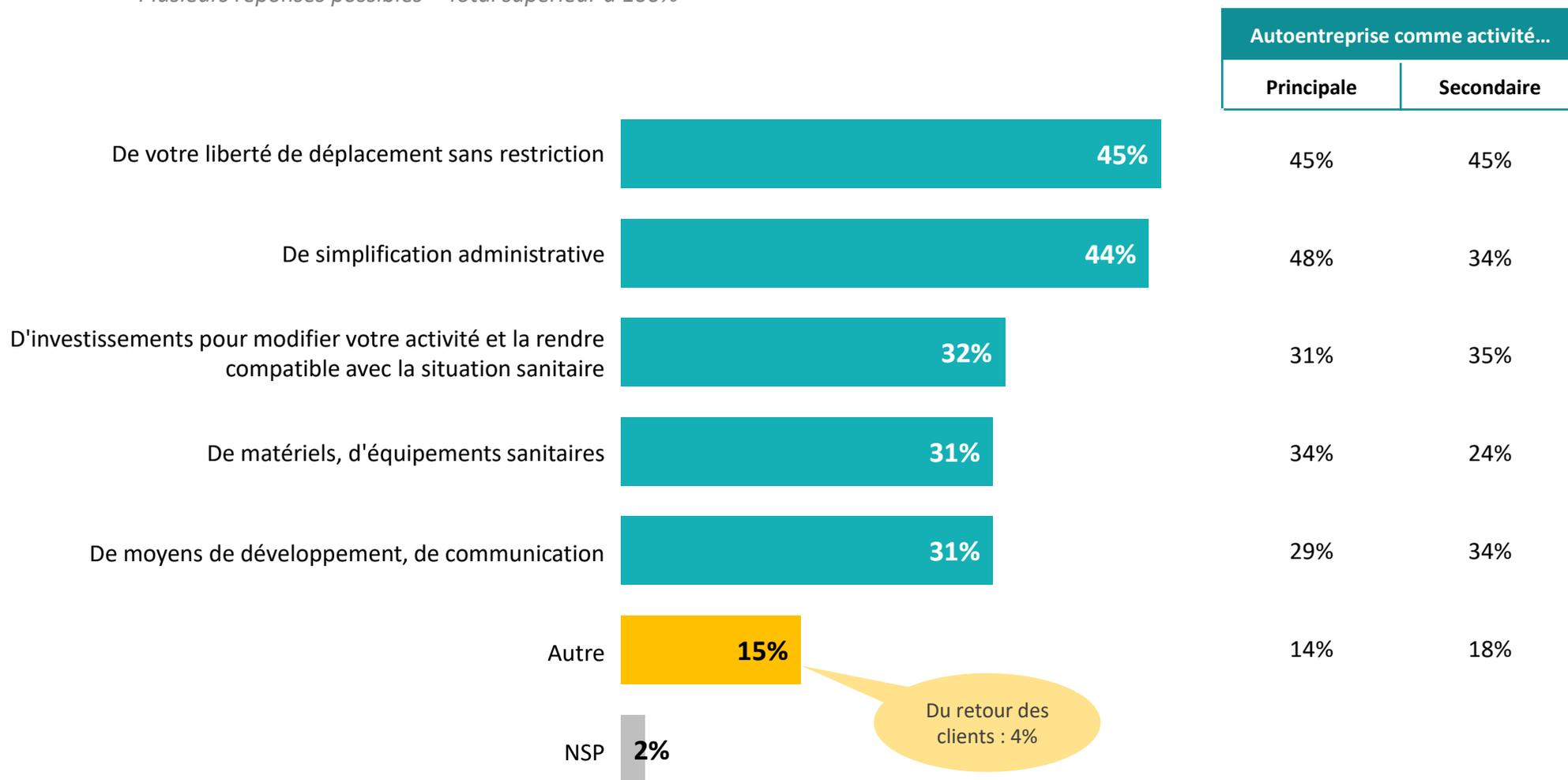




Les facteurs nécessaires à la reprise d'activité

Q. De quoi avez-vous le plus besoin pour poursuivre ou reprendre votre activité d'autoentrepreneur comme avant le confinement ?

Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100%





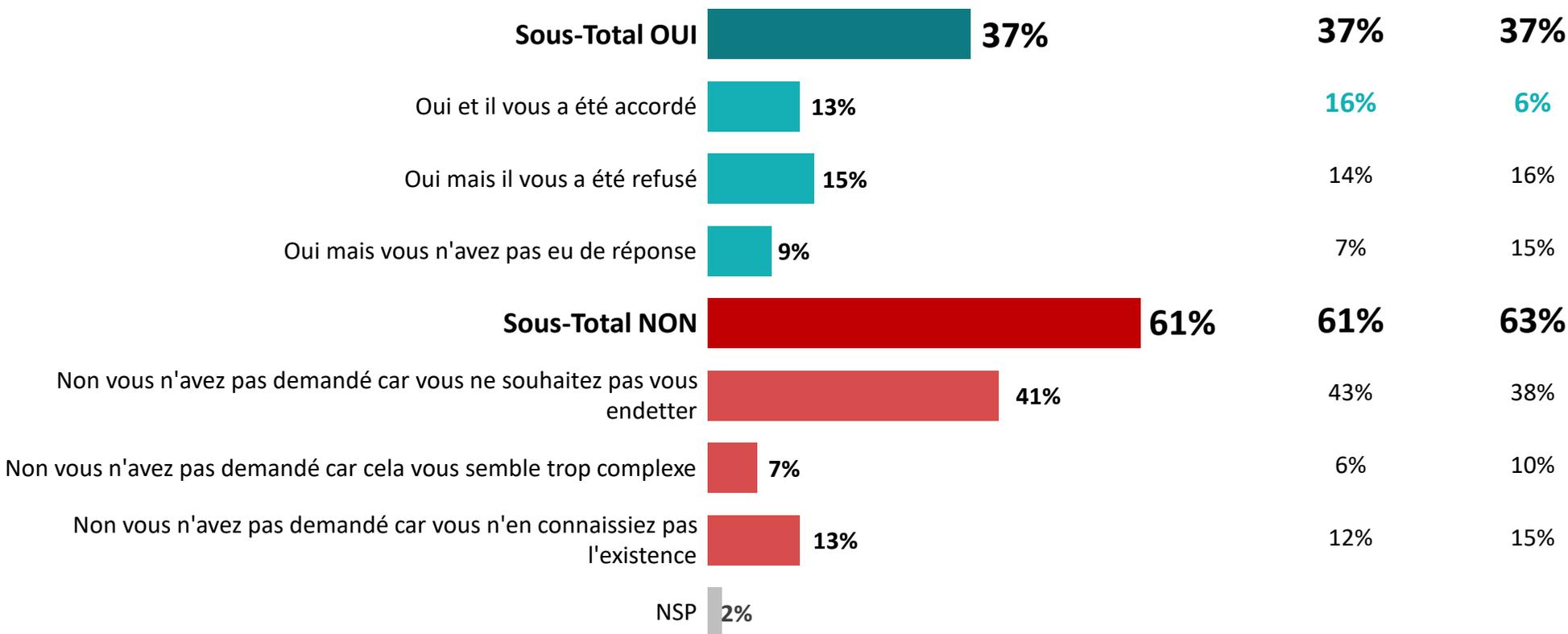
La demande d'ouverture d'un PGE auprès de sa banque



Q. Il est actuellement possible pour les autoentrepreneurs de souscrire un PGE (prêt garanti par l'Etat), d'un montant allant jusqu'à 25% de son chiffre d'affaires annuel.

Avez-vous demandé à votre banque l'ouverture d'un PGE ?

Autoentreprise comme activité...	
Principale	Secondaire



85% n'ont pas demandé et/ou obtenu de PGE **82%** **94%**

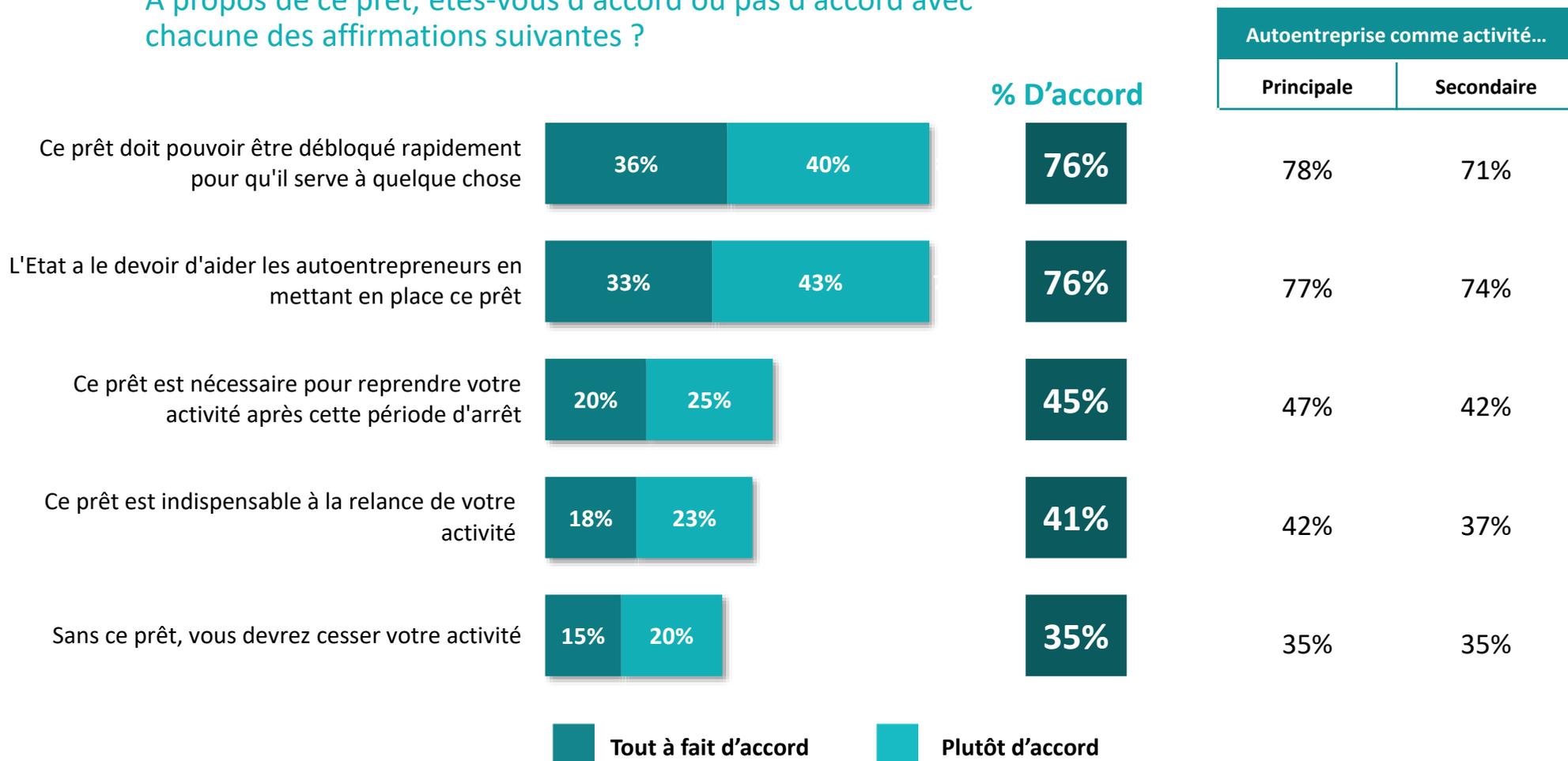


L'opinion sur la mise en place d'une autre forme de PGE



Q. Afin d'aider les autoentrepreneurs à poursuivre ou reprendre leur activité, une autre forme de prêt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 20 000 à 40 000 € pourrait être mis en place.

A propos de ce prêt, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?



Tout à fait d'accord Plutôt d'accord



“opinionway

15 place de la République 75003 Paris

« Rendre le monde intelligible pour agir aujourd’hui et imaginer demain. »